

ANNEXE TECHNIQUE**N° 2-018 Rev 01****L'Organisme d'inspection :****Sarl INSPECT****(Entreprise de contrôle technique) Tala Markha-Lotissement
Zaouche N° 88 W.BEJAIA -ALGERIE**

Est accrédité par ALGERAC, Département Inspection, pour les activités d'inspection selon la norme : ISO/CEI 17020 :2012 en tant qu'organisme d'inspection de type A dans les domaines :

- **CONTROLE DES APPAREILS A PRESSION (APG/APV)**
- **CONTROLE DES APPAREILS DE LEVAGE (APL)**
- **CONTROLE DES APPAREILS ELECTRIQUE (APE)**

Note : Un organisme de type A est un organisme fournissant exclusivement des services d'inspection de tierce partie indépendante.

SITES CONCERNES	<ul style="list-style-type: none">- Siege Social : Tala Markha- Lotissement Zaouche N° 88 W.BEJAIA - ALGERIE-Tel: (213) 34 21 73 31-Fax: (213) 34 21 73 31-Site Web: www.inspectalgerie.com
------------------------	--

Date de prise d'effet : 07 Novembre 2018**Date de fin de validité : 27 Décembre 2020**

**Pour le Directeur Général et par délégation
Le Chef de Département Inspection**

Hocine LARBI

Cette annexe peut faire l'objet de modification, pour cela la nouvelle annexe annule et remplace toute annexe précédemment émise

PORTEE D'ACCREDITATION

Domaine Général : I. EQUIPEMENTS SOUS PRESSION				
Domaine d'inspection/ Objet installations, appareils, dispositifs, composants, équipements,...	Techniques Utilisées	Phase /Type d'inspection inspection avant mise en exploitation, finale, périodique, préalable, avant livraison, de conformité.....	Equipements utilisés	Référentiels Normes-Réglementation procédures internes, spécifications techniques
1.1 Contrôle des Appareils à Pression Gaz/Vapeur	- VT - CND	Inspection périodique inspection avant mise en exploitation Inspection sur chantier Inspection après modification	-Mesureur d'épaisseur -Endoscope	-Décret n° 90-245 (Gaz) -Décret n° 90-246 (Vapeur) -Code ASME -CODAP -Procédure interne PR-R7.1.1-APG
Domaine Général : 2. ELECTROMECHANIQUE				
2.1 Contrôle des Appareils de Levage (APL)	- VT - CND	Inspection périodique inspection avant mise en exploitation Inspection sur chantier Inspection après modification.	-Théodolite -Pied à coulisse -Mètre ruban -Dynamomètre	-Loi N° 88 -07 du 26/01/ 1988 -Décret exécutif N°91-05 du 19/01/1991 -Procédure Interne PR-R7.1.1-ALN -ISO 4310 -ISO 3691-1 NF EN 1726-1
Domaine Général : 3. ELECTRICITE				
3.1 Contrôle des Appareils et Installations Electriques (APE)	-VT et Prise de mesure	Inspection périodique inspection avant mise en service Inspection sur chantier...	-Mégohmmètre -Pince de terre pince Amp -Mesureur de terre	-NFC 15-100 -NFC 13-100 -NFC 13-200 -NFC 17-100 -Procédure Interne PR-R7.1-APE -Décret exécutif N°01-342du 28.10.2001 Décret exécutif N°91-05du19.01.91